

N° 16991

EDITION NATIONALE DU « PARISIEN »

0,61 € (FRANCE METROPOLITAINE) • JEUDI 22 AVRIL 1999

**Aujourd'hui en France***A LA UNE***KOSOVO****Ce que  
veut la  
France**

PAGES 2 ET 3

**SANTÉ****De nouveaux  
traitements  
contre  
l'arthrose**

PAGE 6

**NICE****La grève  
d'Air France  
risque  
de s'étendre**

PAGE 12

# L'arthrose nous fera de moins en moins souffrir

► L'arthrose, cette maladie des articulations qui frappe la plupart d'entre nous lorsque nous prenons de l'âge, nous fera de moins en moins souffrir.

Un nouveau traitement, utilisant des champs magnétiques, a fait son apparition en France, et d'autres thérapies sont en cours de développement.

---

**A**VEC l'âge, nous avons tous de l'arthrose des genoux, de la hanche ou des mains ! En l'an 2000, on estime en effet que douze millions de Français consulteront pour cette maladie des articulations qui peut survenir dès la quarantaine.

Mais, bonne nouvelle, grâce à la recherche médicale, nous en souffrirons de moins en moins. Depuis quelques mois, plusieurs hôpitaux, cliniques ou cabinets médicaux proposent ainsi une nouvelle méthode pour soulager les douleurs causées par l'arthrose : une thérapie par

champ magnétique appelée PST (thérapie par signal pulsé). Encore expérimentale, cette technique consiste à envoyer pendant neuf séances d'une heure des champs magnétiques à basses fréquences sur l'articulation malade. Selon les promoteurs de la machine, les champs



*Un nouveau traitement, utilisant des champs magnétiques pour soigner l'arthrose, a fait son apparition en France. Un nouvel espoir pour les douze millions de Français souffrant de cette maladie des articulations.  
(Photo DR.)*

magnétiques qui pénètrent profondément à l'intérieur de l'articulation « réveillent » les cellules du cartilage endormi par la maladie, soulagent les douleurs et permettent aux patients de retrouver une meilleure mobilité.

Sur le front de la lutte contre la douleur de l'arthrose, de nouvelles molécules anti-inflammatoires plus efficaces vont également être commercialisées à la fin de l'année en France (voir ci-après). Et dans les laboratoires, les médecins sont en train de tester sur l'animal des greffes de cartilage pour tenter de remplacer le cartilage usé, à l'origine de toutes les douleurs et la gêne. D'ici dix ans, l'arthrose a donc de grandes chances d'être guérie ou tout au moins de ne plus être aussi invalidante pour certains malades.

**Corinne THEBAULT**

► Charles, 81 ans, remarche sans sa canne

## « J'ai testé le traitement par champ magnétique »

**D**EPUIS quatre ans, Charles, en retraite à Cannes, souffrait d'une arthrose aux deux genoux très invalidante. « Dès que j'étais en position debout, je souffrais beaucoup. Je ne pouvais marcher qu'avec des béquilles. Même faire quinze mètres chez moi, c'était très difficile. J'ai dû acheter un petit scooter électrique pour me déplacer. » Antalgiques, anti-inflammatoires, kinésithérapie... Charles avait tout essayé à l'exception de la pose de prothèse aux genoux qu'il a toujours refusée : « A mon âge, avec en plus des pro-

blèmes cardiaques, on ne prend pas le risque de telles opérations. »

Il y a un an, son épouse repère une publicité dans la presse sur un nouveau traitement par champ magnétique. « J'ai attendu que la technique soit pratiquée dans ma ville de Cannes pour l'essayer en novembre dernier. Le médecin qui m'a reçu était sceptique car selon lui, mon arthrose était trop avancée. Mais moi, je voulais essayer. C'est une technique qui n'engendre aucun effet secondaire sur l'organisme. Ça ne bousille pas l'estomac comme les médicaments. »

Après neuf séances d'une heure sur le genou droit et douze séances sur le genou gauche - « on vous met un appareil au-dessus des genoux, on ne sent rien du tout » - Charles a senti les résultats. « Une dizaine de jours après l'intervention, j'ai senti les effets. J'ai pu soudain remarcher sans ma canne. Et maintenant, je peux circuler à la maison, à mon gré, faire 250 mètres à pied. » Un petit miracle, dont Charles espère qu'il va durer.

Propos recueillis  
 par C.T.H.

# Vrai? faux?

**L'arthrose est une maladie due au vieillissement. FAUX.**

C'est une maladie due à une usure de cartilage de certaines articulations. Bien sûr, avec l'âge, ce cartilage s'use naturellement. Mais on trouve aussi bien de l'arthrose chez des gens de 30 à 40 ans.

**L'arthrose ne fait pas forcément souffrir. VRAI.**

On peut avoir une poussée d'arthrose puis plus rien pendant plusieurs années. Certaines personnes ont une arthrose très légère, qui ne les gêne pas dans leur vie quotidienne. Avoir de l'arthrose ne signifie pas forcément vivre à terme en fauteuil roulant ou avec des béquilles.

**Quand on a eu une fracture, on aura forcément de l'arthrose. FAUX.**

Ceci n'a rien à voir. Les fractures se situent à l'os et l'arthrose au niveau des articulations. Seule exception, lorsqu'une fracture est mal soignée, elle peut par ricochet faire souffrir l'articulation la plus proche.

# Cinq remèdes pour soigner ses articulations

## Les nouveaux anti-inflammatoires

Les anti-inflammatoires, comme l'aspirine, qui servent à calmer les douleurs lors d'une « poussée » d'arthrose, ont des effets secondaires importants sur l'estomac. D'ici à la fin de l'année, des laboratoires vont mettre sur le marché des anti-inflammatoires « sélectifs » qui agiront sur l'inflammation des articulations sans attaquer l'appareil digestif. Un vrai progrès dans le traitement de la douleur causée par cette maladie.

## Les anti-arthrosiques et leurs effets retardés

Depuis deux ou trois ans, les médecins disposent de médicaments dits anti-arthrosiques qui agissent directement sur le cartilage usé, sans avoir les effets secondaires des anti-inflammatoires. Inconvénient : ces

médicaments commencent à faire effet au plus tôt deux mois après leur prise. S'ils marchent pour les arthroses légères des mains, leur efficacité est jugée très moyenne sur les arthroses plus sévères.

## Les infiltrations ou les vertus d'un lubrifiant

Parfois, lors d'une poussée, une infiltration de cortisone (piqûres) suffit à calmer la douleur pour de longs mois. Récemment, pour lutter contre l'arthrose du genou, un laboratoire a mis sur le marché un produit lubrifiant (le Synvisc) qui remplace le liquide synovial, défaillant dans cette forme d'arthrose. Ce produit visqueux injecté dans le genou à trois semaines d'intervalle permet de diminuer la douleur et de restaurer la mobilité du genou pendant six mois. Inconvénient : son

prix, soit 2 000 F les trois injections non remboursées par la Sécurité sociale.

## Cures thermales et rééducation

Les médicaments ne sont pas la panacée contre l'arthrose. Une bonne rééducation chez un bon kinésithérapeute peut aider à prévenir le mal. La rééducation passe parfois par des équipements tout simples. Une semelle orthopédique dans les chaussures peut par exemple faire l'affaire contre une arthrose du genou. Les cures thermales ont fait leur preuves contre l'arthrose. Selon une étude conduite à l'hôpital Cochin, les malades qui ont suivi une cure de trois semaines ont réduit leur consommation de médicaments antidouleurs de moitié, d'anti-inflammatoires d'un

tiers, et ce pendant les six mois qui ont suivi la cure.

## Les bienfaits de l'exercice physique

Auparavant, les médecins interdisaient tout exercice physique aux arthrosiques, voire une immobilité totale des articulations. Cette époque est révolue. Non seulement les rhumatologues recommandent aux malades de continuer à faire du sport mais ils prescrivent même l'exercice physique comme une véritable thérapie. Se muscler ou remuscler est en effet indispensable pour prévenir. Plus les muscles sont forts, plus les articulations sont protégées. Aucun sport n'est contre-indiqué.

Corinne THEBAUD

(Avec le docteur Serge Perrin, rhumatologue à l'hôpital Cochin, à Paris)

## PRATIQUE

En France, huit hôpitaux, cliniques ou cabinets médicaux pratiquent la thérapie par signal pulsé. A titre d'exemple, cette thérapie est disponible à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (92), à l'hôpital européen de Paris la Roseraie à Aubervilliers (93). Pour connaître la liste des autres centres, appelez le numéro vert : 0800.77.59.67. Attention le traitement est coûteux (3 900 F les 9 séances), non remboursé par la Sécurité sociale.

Quelques centres de thermalisme qui proposent des soins contre l'arthrose : Vichy, Dax, Aix-les-Bains, Bourbonne, Digne. Demandez conseil à votre médecin. Les cures sont prises en charge par la Sécurité sociale.

## A LIRE

« L'Arthrose », par le docteur Jason Theodosakis. Editions de Fallois, 100 F.